



COMMUNIQUE

N°2021-07/DGS/RM

Objet : *fermeture des écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville de Rémire-Montjoly.*

Chères Administrées,
Chers Administrés,

Le Maire de la ville de Rémire-Montjoly, Claude PLENET, porte à la connaissance des parents d'élève, la décision prise par l'ensemble des Maires de Guyane (AMG), et la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), de procéder à la fermeture de tous les collèges et Lycées, ainsi que de toutes les écoles publiques primaires et maternelles, dès le jeudi 20, et ce jusqu'au vendredi 28 mai 2021.

Il informe que dans ces conditions d'évolution de la crise sanitaire qui motive cette décision, l'ensemble des écoles communales primaires et maternelles seront en conséquence fermées dès le jeudi 20, et ce jusqu'à nouvel ordre. Il précise qu'en conséquence, toutes les activités péri et extrascolaires, cesseront, dès le mardi 18 mai, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Il fait appel au civisme de chacun pour respecter, et faire respecter les mesures sanitaires prises au titre d'actions de freinage de la propagation de l'épidémie de Covid-19 en Guyane.

Fait à Rémire-Montjoly, le 17 mai 2021



Le Maire,
Claude PLENET